

Environnement | La Rochelle : feu vert de l'Etat pour un territoire zéro carbone!



Les sourires s'affichaient sur tous les visages des représentants du Consortium « territoire zéro carbone » ce midi à la terrasse du restaurant du Musée Maritime de La Rochelle, où tout le « staff » s'était donné rendez-vous pour fêter l'événement avant son annonce officielle. « Nous étions à la fois inquiets et confiants », résumera plus tard le maire de La Rochelle et président de l'agglomération Jean-François Fontaine, visiblement soulagé par l'annonce du premier ministre en fin de matinée. La Rochelle fait désormais partie des 24 territoires retenus dans le cadre de l'appel à projet sur des programmes de territoire d'innovation de grande ambition (TIGA), lancé en 2017.

« Notre force dans ce dossier, a résidé dans le fait que ce n'est pas le seul projet d'une collectivité mais d'un consortium rassemblant le privé et le public », a expliqué Jean-François Fontaine, se remémorant le grand oral passé en juillet à Paris devant les membres du jury du TIGA, « Je peux vous dire qu'il y a peu de dossiers qui ont pu se présenter comme nous avec l'université et le port comme partenaires. Ce qui a plu au jury également, c'est que notre projet fasse le lien entre les différentes initiatives et innovations déjà portées précédemment par différents acteurs du territoire ». L'édile a rendu hommage à l'ancien maire de la ville Michel Crépeau, premier initiateur d'un projet de territoire visant à atteindre la neutralité carbone. « C'est une page qui s'ouvre aujourd'hui et qui va nous emmener jusqu'en 2040. C'est un projet ambitieux mais nécessaire », a prévenu l'élu, « Notre monde est en pleine évolution, il va se transformer pour des raisons climatiques mais aussi sociologiques. C'est à nous d'être actif dans ces changements qui vont de toute façon survenir. Faisons en sorte d'être prêts, agissons avant qu'on nous impose des mesures ».

L'agglomération a fait son bilan carbone selon le référentiel de l'Ademe (population, logements, industries, circulation, etc.), le territoire émet aujourd'hui 1,9 million de tonnes de carbone par an. Le défi est donc de taille pour arriver à la neutralité carbone.

Et maintenant ?

Désormais, le Consortium attend de savoir quelle est l'enveloppe exacte que va lui allouer l'Etat sur ses 450 M€ de budget, et quelles actions du programme vont être concernées. Selon les premières annonces du ministère, il

serait question d'une enveloppe d'un peu plus de 7 millions d'euros de subventions, et d'un investissement global de plus de 17 millions dans des actions publiques ou privées à caractère innovant. L'agglomération avait déjà reçu 400 000 € lors de la première étape de sélection du Tiga, pour mettre en place des études de faisabilité. Le budget du plan d'actions définitif a été chiffré à 82M€. 25M€ vont déjà être octroyés par la Banque des territoires à certaines structures publiques et privées. « En fonction des montants et de leur répartition, nous iront ensuite chercher d'autres aides ailleurs », explique Emilie Bout, la directrice générale des services de la ville de La Rochelle.

En attendant, les acteurs du consortium ne comptent pas se reposer sur leurs lauriers. « Nous allons tout de suite commencer à mettre des actions en place, et la première, c'est d'impliquer les citoyens à travers des actions de pédagogie », poursuit Emilie Bout. L'une d'entre elle s'incarnera dans la future exposition « Océan-climat », en préparation au musée maritime de La Rochelle. L'objectif est d'expliquer de façon didactique le rôle primordial des océans dans la régulation du climat. « Nous allons également travailler à améliorer les mobilités douces au quotidien », a annoncé la directrice. Plusieurs actions à destination du grand public seront lancées dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, qui se tient du 16 au 22 septembre. La plateforme de données carbone et le fameux « agrégateur carbone » vont être lancés. Le Consortium va également créer et intégrer un comité de consultation citoyenne, qui sera composé de 25 personnes avec des représentants des entreprises et des associations, sur la base du volontariat.

Rappel du projet publié le 20 juin 2018

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 13/09/2019

[Url de cet article](#)